

Réf: Dossier N° 055312

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VIVAX SECURITE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CITE CAFEIER 5, Lot 191,
Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/11/2021 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIVAX SECURITE »

Objet : - La sécurité des biens et des personnes ;

Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets dessus définis.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux;

- La prise de participation dans toute société existante ou à créer;

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CITE CAFEIER 5, Lot 191,
Ilot 0

Dirigeant(s) : M MAHAN KEASSEH ADONISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07859 du 08/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38845/GTCA/RC/2021 du 08/12/2021

